

L'innovation  
**et la durabilité au cœur**  
de nos actions



↙  
**Rapport  
annuel  
2020**

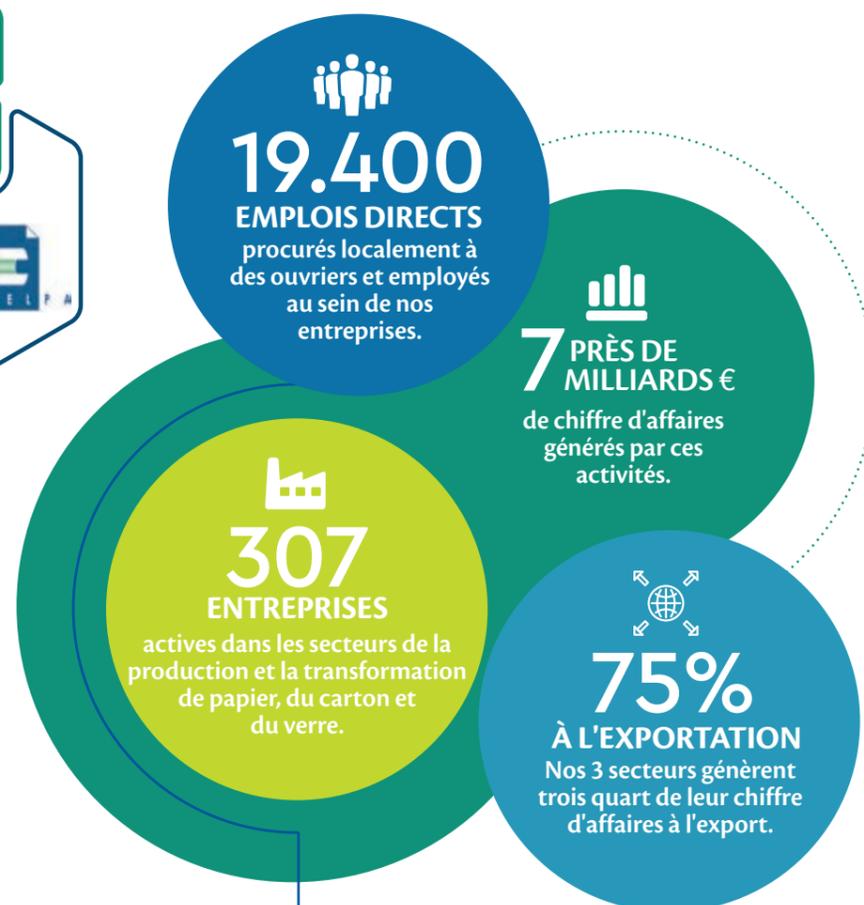
## Sommaire

- 3 LE MOT DU PRÉSIDENT
- 4 LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE EN 2020
- 9 LES AFFAIRES SOCIALES

14 LES AFFAIRES ENVIRONNEMENTALES

20 LES ORGANES DE DÉCISION ET L'ÉQUIPE

### INDUFED REPRÉSENTE



Année de référence 2020



*Au vu des évolutions politiques de ces derniers mois, la durabilité économique, environnementale et sociale sera encore plus prioritaire dans les années qui viennent afin d'assurer la pérennité de nos industries. ”*

## Le mot du Président

Cher Membre,

L'année 2020 qui vient de s'achever fut pour le moins éprouvante pour nos trois secteurs et pour la plupart de nos entreprises.

Plus que jamais durant cette année 2020, avons-nous pu prendre conscience de l'importance que revêtent l'expérience, les connaissances spécifiques et l'influence de nos trois fédérations sous l'égide d'inDUfed. La reconnaissance comme secteurs essentiels des fours à feu continu, de la pâte, des papiers hygiéniques et des papiers graphiques ainsi que pour les emballages alimentaires et de produits pharmaceutiques, la réouverture rapide des frontières à nos camions grâce aux Green Lanes, la reconnaissance des heures supplémentaires corona, les interventions des différents Fonds de Sécurité d'Existence au support des travailleurs et dans certains cas, des entreprises, ainsi que le développement d'un guide sectoriel sont quelques exemples non-exhaustifs des succès que nous avons obtenus collectivement, pour notre bénéfice à tous, durant la crise Covid-19.

Par ailleurs, les challenges et les défis environnementaux, économiques et sociaux dont je parlais dans mon éditorial de l'an passé n'ont pas disparu, que du contraire. L'équipe d'inDUfed a suivi de près l'actualité particulièrement dense de 2020 pour vous informer au mieux de l'évolution des législations sociales, tandis que les avancées et changements sur les plans énergétiques, environnementaux, circulaires et autres étaient également suivis, analysés et relayés. Des interventions auprès de l'administration et du monde politique ont été opérées lorsque c'était nécessaire.

Cette année, dans un contexte de reprise prudente, l'Accord Interprofessionnel 2021-2022 doit être négocié. inDUfed participe activement aux discussions au sein de la FEB afin d'obtenir un accord

favorable aux entreprises de nos secteurs. Mais l'ambiance post-Covid-19 qui règne actuellement rend les négociations assez compliquées.

Le lancement des divers plans de relance régionaux, fédéraux et européens largement basés sur le Green Deal européen est également l'occasion de mettre en valeur les pratiques durables de nos entreprises et les qualités environnementales de nos produits. La rénovation des bâtiments publics comme privés sera un fer de lance de ces différents plans, et le verre sous toutes ses formes (vitrage, isolant) jouera un rôle important dans cette vague de rénovations visant à atteindre la neutralité carbone de notre patrimoine immobilier. L'équipe d'inDUfed travaille d'ailleurs très activement depuis plusieurs années à encourager la rénovation du bâti en Belgique et à l'intégration du verre dans cet exercice. Par ailleurs, les qualités de recyclabilité et l'origine naturelle de nos emballages et de nos produits papier et carton en général sont des arguments de poids dans un monde qui se détourne du plastique.

Au vu des évolutions politiques de ces derniers mois, la durabilité économique, environnementale et sociale sera encore plus centrale dans nos priorités dans les années qui viennent afin d'assurer la pérennité de nos industries.

Je suis confiant que les équipes d'inDUfed seront à même d'inspirer et de guider nos industries au long de ce parcours semé de défis.

**Emmanuel HAZARD**  
PRÉSIDENT D'INDUFED



# La situation socio-économique en 2020

## La pire crise depuis la seconde guerre mondiale

La crise du Covid-19 a causé une chute dramatique de la croissance annuelle en Belgique en 2020 (-6.7%), contre une faible croissance de 1,7% l'année précédente. Vu l'ampleur mondiale de la crise, cette décroissance s'est également retrouvée dans nos principaux marchés à l'exportation, l'Union européenne et la zone euro, qui ont connu une tendance similaire (à l'exception de l'Irlande).

Les trois secteurs industriels représentés par inDUFed ont globalement souffert de la crise.

La légère reprise constatée durant les premiers mois de 2020 dans le secteur du papier et du carton s'est inversée en mars, la crise aggravant les problèmes structurels du secteur. La situation observée sur les différents marchés du papier et du carton a néanmoins été contrastée, l'hémorragie vécue par le papier graphique étant en opposition avec la renaissance du secteur de l'emballage papier et carton. Toutefois, cette influence positive du papier et du carton d'emballage n'a pas pu compenser la contraction du marché du papier graphique même si les chiffres globaux sont redevenus légèrement positifs après juin 2020.

Parallèlement à la situation dans les secteurs du papier, carton et de la transformation de ces matériaux, le verre a également connu des fortunes différentes en fonction du sous-secteur concerné. Nonobstant une baisse dans la construction de nouveaux logements et dans le secteur de la rénovation, la crise provoquée par le Covid-19 ne semble pas avoir eu de répercussions visibles majeures sur le secteur du verre de construction. Malgré quelques variations de la demande au cours de l'année, le verre plat, les isolants à base de verre et le verre cellulaire ont tous fini l'année sur un bilan positif. De son côté, malgré le contexte, la production d'emballages en verre a enregistré une légère augmentation de la demande en uni-

tés par rapport à 2019. En revanche, en raison de la fermeture des points de vente et des usines d'assemblage ainsi qu'à l'incertitude économique, le secteur automobile et donc la production de verre automobile ont observé une baisse drastique de leurs chiffres de vente. Pour les mêmes raisons la fibre de verre, étant surtout utilisée par le secteur automobile, a également vécu une année extrêmement difficile.

Les impacts négatifs de la crise ne font que s'ajouter aux défis déjà identifiés les années précédentes, et qui n'ont de cesse d'empirer : un coût de l'énergie, des matières premières et du transport très élevé, un manque de main d'œuvre qualifiée, une grande instabilité sur les marchés internationaux, etc.

Néanmoins, malgré les circonstances défavorables, nos entreprises restent dynamiques, confiantes et continuent à investir dans l'avenir de nos secteurs. La dégradation de l'image du plastique, couplée au Green Deal européen et à ses initiatives corollaires en Belgique (entre autres en matière de rénovation), sont des opportunités pour le développement de nos industries, pionnières de l'économie circulaire. Les solutions qu'offrent nos entreprises sont nombreuses, efficaces et disponibles dès aujourd'hui.

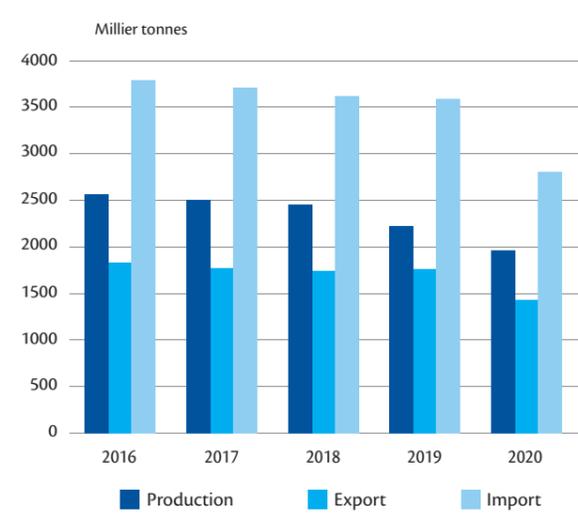


Courbes de conjoncture de la production et transformation des papiers et cartons et de l'industrie du verre





### Pâte à papier, papier et carton



Source : Cobelpa

### 2. Balance commerciale : production de pâte à papier, papier et carton

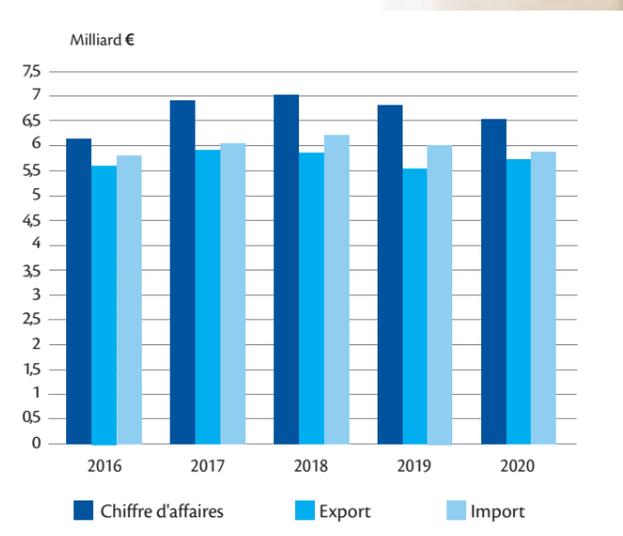
Concernant la production de papier et carton, le secteur exporte, essentiellement vers les autres pays européens, près de 80 % de sa production. Ceci s'explique par l'hyperspécialisation et la taille importante des unités de production: une machine à papier peut ainsi produire jusqu'à 400.000 tonnes/an d'un même type de papier, ce qui dépasse largement la demande de notre marché intérieur. Le niveau élevé des importations de papier et carton s'explique par les mêmes raisons. Quant à la consommation totale de pâte (y compris la pâte intégrée produite sur site), elle est en diminution ces dernières années, principalement suite à la fermeture courant 2018 de l'entreprise Idem Papers à Nivelles. La consommation de pâtes a atteint 401.264 tonnes en 2020.

## La balance commerciale

### 1. Balance commerciale des trois secteurs

Selon les chiffres provisoires, nos trois secteurs réaliseraient 77% de leur chiffre d'affaires à l'exportation en 2020, principalement au sein de l'Europe. Les exportations avoisineraient les 5 milliards € en 2020. Les importations quant à elles ont affiché une baisse de +/- 3% en valeur par rapport à 2019.

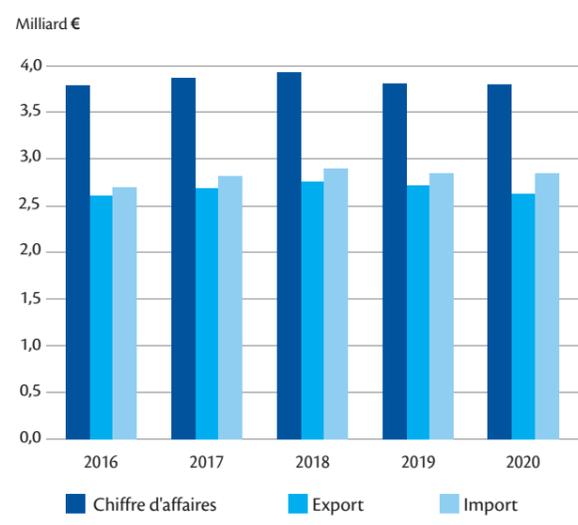
### Pâte à papier, papier et carton | Articles en papier et en carton | Verre et articles en verre



Source : BNB & SPF Économie - Déclarations à la TVA NACE 171, 172 & 231



### Articles en papier et en carton



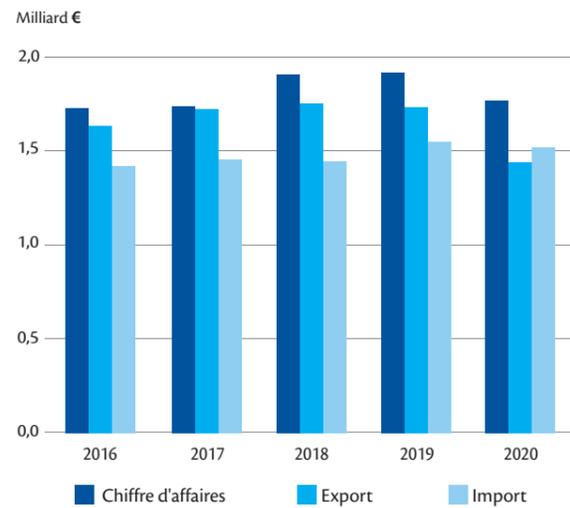
Source : SPF Économie - Déclarations à la TVA NACE 172 (export et import 2018 : estimation)

Selon les premières estimations, les exportations directes des transformateurs de papier et cartons qui comptent traditionnellement pour près de 70 % du chiffre d'affaires, atteindraient 2,642 milliards € en 2020 (contre 2,711 milliards € en 2019). Le secteur exporte aussi de manière indirecte en grande quantité: les emballages, cartons ondulés et autres boîtes pliantes produits par nos entreprises et vendus sur le marché belge sont ensuite exportés avec leur contenu: produits frais, médicaments, etc.

### 3. Balance commerciale: industrie du verre

Les premiers chiffres officiels montrent que les exportations verrières ont chuté de 17 % en 2020 et la balance commerciale du secteur atteint - 83 millions € en 2020. La balance commerciale de l'industrie du verre s'était effondrée de 2008 à 2016 pour reprendre de la vigueur en 2017 et 2018, tout en restant loin du milliard € qu'elle approchait avant la crise de 2008. Les clients principaux du secteur sont européens : la France en tête, suivie de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Ces quatre pays représentent à eux seuls 63 % de nos ventes à l'étranger, l'Union européenne dans son ensemble comptant pour 87 %. De manière similaire, nos concurrents sont les Allemands, suivis des Français, des Néerlandais et des autres Européens. Concernant les vitrages isolants, les Pays-Bas sont de loin notre premier client avec 82 % des exportations atteignant le marché belge.

Verre et articles en verre



Source : BNB & SPF Économie - Déclarations à la TVA NACE 231



## Les affaires sociales en 2020

2020 est une année que personne ne pourra oublier: le monde entier a été submergé par le virus de la Covid-19. D'un point de vue social, la pandémie a contraint les entreprises à procéder à d'importantes adaptations en matière d'organisation du travail. Elle a également poussé les pouvoirs publics à prendre des mesures de soutien et a mis la résilience économique des entreprises sous forte pression.

Dans un contexte socio-juridique aussi chaotique, avec des règles changeant sans cesse, les trois secteurs que nous représentons ont été amenés à fournir un travail considérable.



## 1. La reconnaissance des activités essentielles au sein de nos secteurs respectifs

La reconnaissance en tant que secteur essentiel a été d'une grande importance pour les entreprises dont l'activité était réellement essentielle. Lors de la première vague, il s'agissait principalement de continuer à produire moyennant l'application de mesures spécifiques, même si la distanciation imposée d'1,5m ne pouvait pas être respectée partout. Par la suite, ces entreprises ont pu égale-

ment s'appuyer sur un certain nombre de mesures prises par les pouvoirs publics. Pour obtenir cette reconnaissance, inDUfed s'est fortement investie. De nombreux contacts ont dû être pris ainsi que trois arrêtés ministériels avant qu'enfin les activités essentielles des secteurs d'inDUfed ne soient reconnues.

## 2. L'élaboration d'un guide générique pour les secteurs

Dans le cadre de la relance de l'économie lors de la première vague, le Conseil supérieur pour la prévention et la protection au travail a élaboré un guide générique contre la propagation de la Covid-19. inDUfed a informé ses membres du contenu de ce guide générique, de son effet non-contraignant et de ses impacts au niveau sectoriel ainsi qu'au niveau des entreprises.

Au niveau sectoriel, inDUfed a soutenu les recommandations et besoins de ses membres lors de la concertation sociale avec les organisations syndicales pour l'établissement de protocole/guide/recommandations sectoriels propres à chaque secteur.



## 3. Suivi de l'évolution des mesures durant la crise

### La complexité et l'évolution des régimes de chômage temporaire et leurs conséquences

Tout au long de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les autorités ont pris des décisions en matière de mise en chômage temporaire des travailleurs. Il a en effet d'abord été question de chômage temporaire pour cause de force majeure pour les travailleurs mis en quarantaine et de chômage temporaire pour raisons économiques pour les entreprises belges touchées par le coronavirus en Chine. Par la suite, un régime de chômage temporaire pour cause de force majeure corona avec une procédure simplifiée a été mise en place pour toutes les entreprises suite au confinement général. Ce régime a été limité aux entreprises particulièrement touchées pendant un moment pour être ré-élargi à toutes les entreprises lors de l'arrivée de la seconde vague. En outre, différentes situations ont également été déterminées comme permettant le recours à du chômage temporaire (en cas de problème de garde d'enfants, etc.).

Beaucoup de questions ont découlé de ces régimes de chômage temporaire, comme celles liées à la question de l'incapacité de travail ou du chômage temporaire, à l'assimilation des jours de chômage temporaire dans le cadre du régime des vacances annuelles ou encore dans le calcul de la prime de fin d'année pour certains secteurs.

inDUfed a, de manière proactive et durant toute la crise, informé ses membres de toutes les évolutions et de l'implication de ces régimes de chômage temporaire dans différentes matières. inDUfed a également relayé les difficultés rencontrées par les entreprises sur le terrain aux différents acteurs de la gestion de la crise (gouvernement, partenaires sociaux dans le Groupe des 10, Conseil National du Travail, ONEM, etc.) et a défendu la position et les activités de ses membres auprès de ces acteurs.

### Stratégie de dépistage et déplacements internationaux: tests, quarantaine, isolement

Tout au long de cette année 2020, les règles et mesures relatives à la stratégie de dépistage ainsi qu'aux déplacements internationaux n'ont eu de cesse d'évoluer et de changer rapidement. Ces évolutions concernaient autant les zones interdites (rouges) ou déconseillées aux voyages (orange), que l'obligation de se faire tester ou de respecter une quarantaine ainsi que la durée de la quarantaine, ou encore la situation propre aux travailleurs transfrontaliers.

inDUfed a suivi de très près ces mesures afin d'informer et de conseiller au mieux ses membres par rapport à ces changements constants qui rendaient difficile la continuité des activités sur le terrain.

### Nouvelles obligations des employeurs

Plusieurs mesures relatives à la lutte contre la propagation de la Covid-19 ont eu pour conséquence de créer de nouvelles obligations dans le chef des employeurs. Outre le fait d'informer ses membres quant aux nouvelles mesures et obligations qui en découlent, inDUfed a également proposé à ses membres des modèles de documents pouvant être utilisés par les membres afin de respecter ces nouvelles obligations (attestation de déplacement en cas d'impossibilité de télétravail, attestation de déplacement pendant les heures de couvre-feu, registre de données de travailleurs salariés / indépendants vivant ou résidant à l'étranger et travaillant temporairement en Belgique, etc.).

### Elections sociales 2020

La crise sanitaire a eu pour conséquence le report des élections sociales prévues en mai 2020 ainsi que d'une partie de la procédure à l'automne 2020. inDUfed a soutenu ses membres en les informant fréquemment des conséquences de la suspension de la procédure ainsi que des mesures permettant que la journée de votes se déroule dans des conditions optimales étant donné la seconde vague du coronavirus.



## 4. Mesures sectorielles

L'année "corona" a été pour la grande majorité des entreprises une année particulièrement difficile. Afin d'aider les travailleurs des entreprises durement touchées, et au chômage pour des périodes parfois très longues, des conventions collectives de travail ont été conclues dans le secteur du verre, visant à octroyer une allocation complémentaire de chômage Covid-19 à charge des entreprises pour une période limitée.

Dans le secteur de la transformation du papier et du carton, une mesure similaire a été décidée à charge des fonds sectoriels. Une assimilation limitée du chômage Covid-19 dans le cadre du paiement de la prime de fin d'année a aussi été instaurée, avec intervention du Fonds de Sécurité d'Existence pour les entreprises sévèrement touchées.

## 5. L'emploi dans les secteurs d'inDUfed

Au troisième trimestre 2020, nos trois secteurs emploient 13.443 ouvriers (- 1,11 % ou 159 ouvriers en moins par rapport au troisième trimestre 2019) et 5.960 employés (+1,86 % ou 109 employés de plus) pour un total de 19.403 (-2,16% d'emplois en moins par rapport à 2019) emplois directs. Les ouvriers représentent toujours 69,28 % des personnes occupées en 2020.

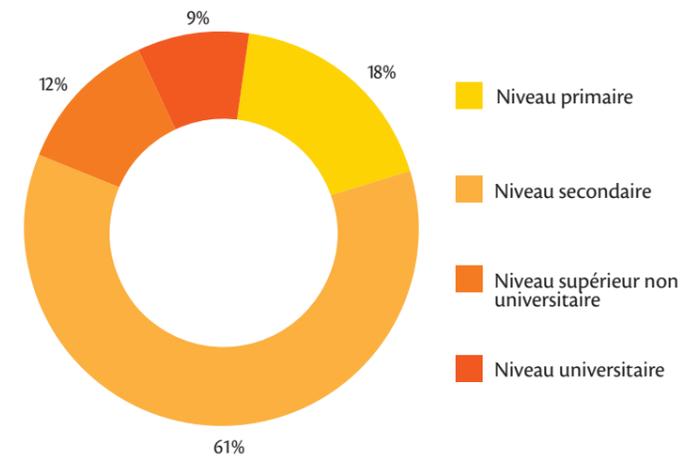
Le nombre d'emplois directs baisse légèrement dans la transformation du papier et carton (9.030 emplois, -0,61%). Le secteur de la

production de pâte à papier, papier et carton emploie 2.915 travailleurs en 2020, soit une diminution de 1,6% des emplois directs.

Le secteur du verre est le seul secteur au sein d'inDUfed ayant connu une évolution positive du nombre d'emplois directs: le nombre d'emplois a augmenté de 0,81%.

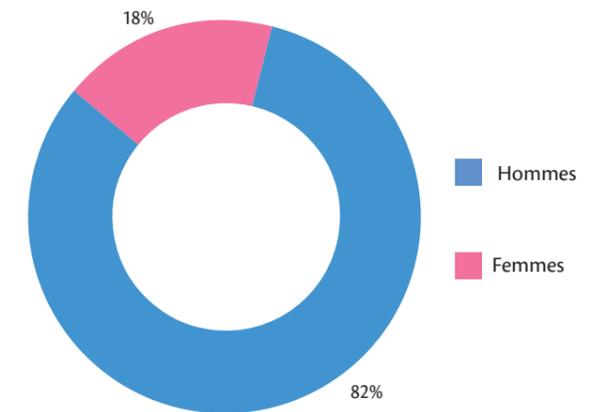
L'impact de la crise Covid-19 sur l'emploi sera surtout mesurable en 2021.

Niveau d'étude des travailleurs



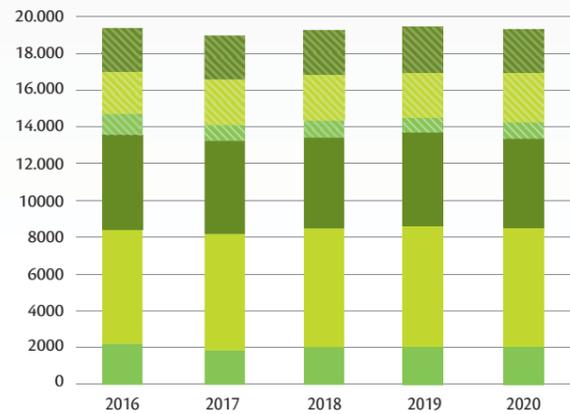
Source : BNB - Bilans sociaux DE21 & DE261 (ETP) - Année de référence 2017

Un travailleur sur cinq est une travailleuse.



Source : BNB - Bilans sociaux DE21 & DE261 (ETP) - Année de référence 2017

### Emploi



- Ouvriers - Industrie du verre
- Ouvriers - Transformation du papier et carton
- Ouvriers - Production de pâte à papier, papier et carton
- Employés - Industrie du verre
- Employés - Transformation du papier et carton
- Employés - Production de pâte à papier, papier et carton

Source : ONSS - NACE 171, 172, 231 - Q3





## Les emballages dans les eaux troubles de l'Europe

En 2020, de nombreuses initiatives liées aux emballages ont été prises au niveau européen, qu'il s'agisse de la directive sur les plastiques à usage unique (SUPD), de la révision de la directive sur les emballages ou encore de l'évaluation de la législation sur le contact alimentaire. Toutes ces initiatives connaîtront un prolongement en 2021 et auront également des conséquences en Belgique.

La vision européenne est claire : il faut promouvoir les emballages réutilisables au détriment des emballages à usage unique. Les consultations organisées en 2020 dans le cadre de la révision de la directive sur les emballages et de la SUPD n'ont laissé aucune place à l'imagination : seuls les aspects écologiques ont été mis en avant comme étant essentiels. A titre d'exemple, le poids était le seul critère en matière de suremballage et la possibilité de réutilisation était toujours l'option privilégiée.

Des initiatives similaires ont été observées en Belgique. En 2020, la Commission Interrégionale de l'Emballage (IVCIE) a créé un groupe de travail dans le but d'identifier les emballages non recy-

clables et de leur imposer une pénalité. Parmi les participants à ce groupe de travail, certains ont complètement passé sous silence les fonctionnalités des emballages ainsi que la dimension européenne de l'économie du recyclage.

Cependant, les initiatives directement liées aux emballages n'étaient pas les seules initiatives importantes prises en 2020. En effet, il a aussi été question de la CSS (Chemical Strategy for Sustainability). Cette stratégie qui s'inscrit dans le Green Deal est une approche globale. Elle vise à déterminer quelles seront les substances chimiques qui auront encore un rôle à jouer en Europe, dans les différents produits utilisés par les Européens au quotidien. La vision de la CSS a déjà été reprise dans d'autres dossiers avec un impact direct sur les activités des entreprises de nos secteurs. Lors de la révision de la législation sur le contact alimentaire, un dossier clé de 2020, certaines positions de la CSS ont déjà adoptées. On pense notamment aux usages essentiels et à l'approche fondée sur les dangers plutôt que sur l'évaluation des risques.

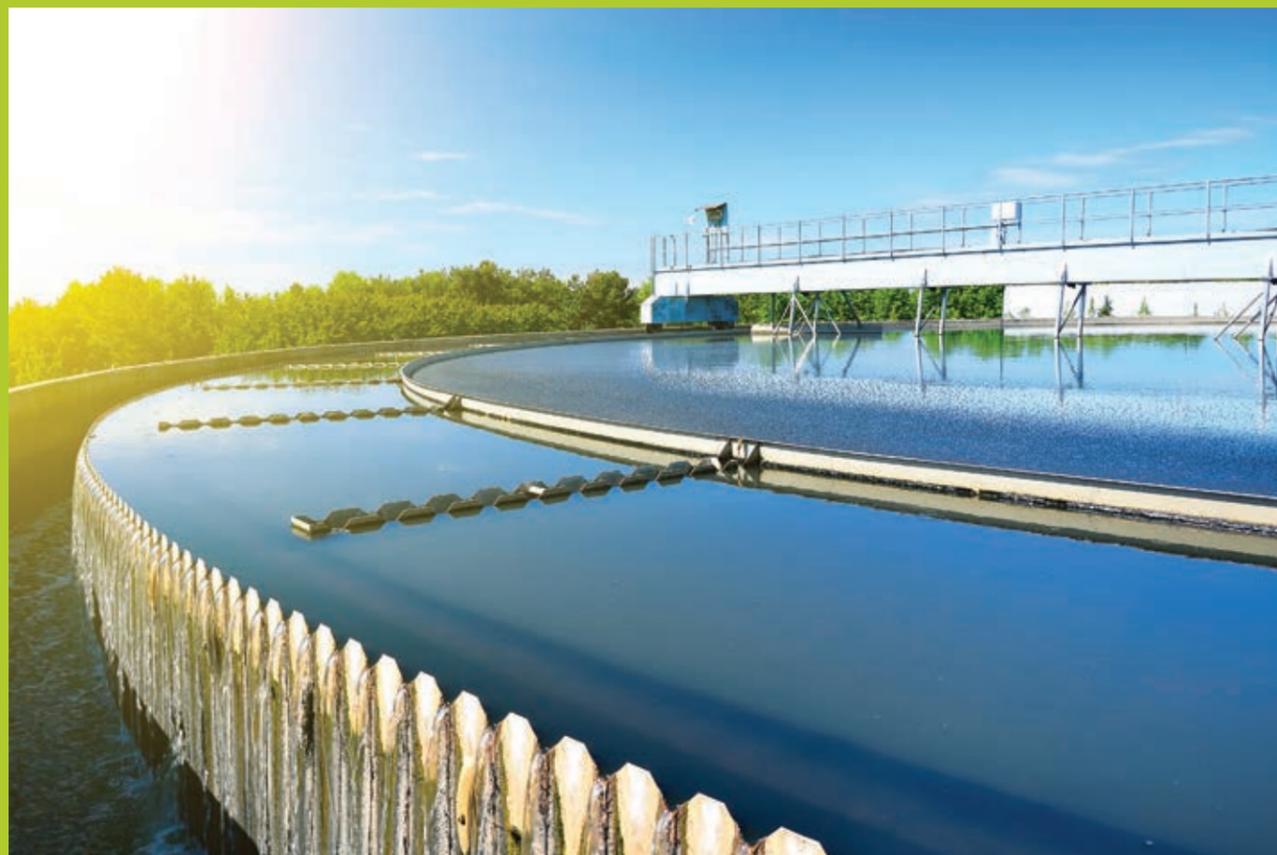


## Les affaires environnementales

Les politiques européennes environnementales, climatique ou encore 'contact alimentaire' impactent aujourd'hui de plus en plus les décisions nationales et régionales. La révision et transposition des directives ou encore l'application dès adoption, des ordonnances européennes, obligent les fédérations nationales telles que inDUfed à être également actives dans l'arène européenne.

En 2020, plus que jamais, inDUfed a suivi la progression des grandes thématiques à l'agenda européen et de leurs répercussions sur les débats nationaux.





## La thématique de l'eau sous la loupe en 2020

inDUfed a accordé une attention toute particulière à la problématique des eaux de refroidissement et de traitement, étant donné l'importance de ces dossiers pour nos membres.

Dans les deux régions, des plans de gestion des bassins hydrographiques ont été élaborés et font actuellement l'objet de consultations. Ces plans tracent les grands axes de la politique de l'eau pour les années à venir avec en point de mire non seulement la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs inscrits dans la directive-cadre, mais aussi la lutte contre les inondations et la sécheresse.

La Flandre travaille spécifiquement sur un "cadre d'évaluation pour une utilisation prioritaire de l'eau en période de sécheresse", un outil qui devrait aider les décideurs à hiérarchiser les mesures d'économie d'eau à prendre dans des zones spécifiques, y compris d'éventuelles restrictions, voire interdictions de captage. Naturellement, inDUfed a formulé des remarques à la fois sur l'impact économique sur les entreprises mais aussi sur les aspects liés à la sécurité.

Du côté wallon, l'accent est de plus en plus mis sur le coût de l'assainissement des eaux usées notamment par les industriels en oubliant souvent l'épuration faite par ceux-ci. En 2020, une étape a été franchie avec l'imposition d'un contrat de service pour tout industriel rejetant dans une station d'épuration publique.

D'autre part, l'arrêt Wezer (Arrêt de la Cour Européenne 01/07/2015 Affaire C-461/13) pourrait avoir un impact significatif sur les permis de déversement qui ont été octroyés. Les deux régions doivent trouver un moyen d'évaluer l'impact d'un déversement par rapport à la réalisation des objectifs de la directive-cadre sur l'eau. En Flandre, la VMM (Vlaamse Milieumaatschappij) a développé un nouvel outil d'évaluation en collaboration avec le VITO (Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek).

La thématique de l'eau sera toujours d'actualité en 2021, non seulement en raison de la concrétisation des Blue Deals en Flandre, de la finalisation du plan de gestion des bassins hydrographiques et de l'évaluation des permis... mais aussi en raison de la politique européenne (plan d'action zéro pollution, évaluation de la directive sur les émissions industrielles et politique sur les micro-plastiques).

## La politique climatique et énergétique en mode vitesse accélérée en 2020

Le Green Deal publié fin 2019 qui annonçait un programme chargé en terme de révision de la politique énergétique et climatique européenne a tenu sa promesse pour l'année 2020. De nombreuses directives avec des impacts directs ou indirects sur nos secteurs ont fait l'objet d'un processus de consultation (EED & RED & ETD). En outre, des nouveaux concepts comme le CBAM ont suivi ce rythme effréné de consultations sur base de questionnaires à choix multiples qui laissent souvent peu de choix à l'expression complète de l'avis des secteurs. Un tournant marquant fut l'adoption de la révision de l'objectif climatique des réductions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030 à 55% pour être en ligne avec l'objectif de neutralité carbone déjà fixé au niveau européen d'ici 2050.

Au niveau national, ces objectifs impactent les plans nationaux énergie climat (PNEC) desquels découleront les mesures qui seront mises en œuvre dans les régions pour respecter ces objectifs climatiques.

A nouveau ce nouvel objectif va engendrer des révisions dans des systèmes, à peine revus, comme l'Emission Trading Scheme (ETS) et éroder le peu de prévisibilité déjà présent. inDUfed a communiqué et informé tout au long de l'année ses membres avec les informations relatives au nouveau système ETS qui a débuté au 1er janvier 2021 pour lequel aujourd'hui l'ensemble des paramètres ne sont toujours pas connus.

Pour la politique énergétique et le coût de l'énergie, les lignes directrices en matière d'aide d'état sont scrutées attentivement. En effet, certaines entreprises wallonnes participant à l'accord de branche, ont eu la mauvaise surprise de découvrir que des avantages perçus seraient illégaux selon ces lignes directrices. Dans ce dossier, inDUfed, en étroite collaboration avec les autres secteurs concernés, a informé et aidé au mieux les entreprises concernées afin de limiter l'impact du remboursement à venir.



## Label Entreprise Écodynamique

En mars 2020, inDUFed a obtenu le Label d'Entreprise Ecodynamique 2 étoiles. Cette reconnaissance officielle, décernée par Bruxelles Environnement, récompense les entreprises bruxelloises qui agissent pour réduire leur impact sur l'environnement. L'octroi du label est l'aboutissement d'une réflexion sur le fonctionnement quotidien de l'entreprise via la mise en œuvre de bonnes pratiques.

inDUFed tire parti de sa situation au coeur de Bruxelles et incite ses collaborateurs à opter pour une mobilité douce. Gares, arrêts de bus ou de métro, sont situés à proximité des bureaux. En plus des indemnités vélo et un leasing vélo proposé par l'entreprise, un vélo électrique est mis à la disposition du personnel pour de petits trajets. En ajoutant à ces mesures le télétravail, implémenté bien avant l'ère Covid-19, inDUFed a ainsi pu mettre en exergue ses atouts mobilité pour s'inscrire pleinement dans le concept d'écodynamisme.

Quant à l'efficacité énergétique, elle se manifeste surtout au niveau de l'éclairage et du chauffage. Dans les bureaux d'inDUFed, les anciennes technologies font place aux éclairages LED. D'autres dispositifs, tels que les doubles vitrages, les variateurs d'intensité lumineuse ou encore les thermostats installés dans chaque bureau, sont synonymes d'économie de chauffage et d'électricité.

Au niveau de la gestion des déchets, inDUFed a mis en place quelques nouvelles règles. Le catering proposé lors de certaines réunions est non seulement calculé au plus juste pour éviter le gaspillage alimentaire mais est également en grand partie végétarien. Dans l'entreprise, toute la vaisselle est durable et réutilisable. Quant aux boissons, elles sont livrées dans des bouteilles en verre consignées.

Les achats de fournitures en tous genres font, eux aussi, l'objet d'un questionnement. Est-il possible de trouver une version plus durable ou plus écologique du bien ou du service que l'on veut acquérir ? Pour faciliter cette prise de conscience, une procédure de centralisation des commandes a été mise en place. Tous les types de papier (papier pour imprimante, papier sanitaire,...), utilisés au sein d'inDUFed se doivent d'être labellisés FSC/PEFC. Quant aux produits d'entretien (vaisselle, locaux,...) ils portent tous l'ECOLABEL. A côté des achats durables, l'accent a été mis sur la récupération. C'est ainsi que lors du dernier déménagement, la plupart des meubles ont été récupérés.

Toutes les bonnes pratiques, petites ou grandes, ont apporté leur pierre à l'édifice et ont permis à inDUFed d'obtenir le précieux label. Mais rien n'aurait été possible sans l'engagement de tous les membres de l'entreprise.



Une courte vidéo sur le "Label Entreprise Ecodynamique" est disponible via le lien : <https://vimeo.com/508011317>

## Représentations



### EU

- **CEPI**
  - Climate and energy committee
  - Environment committee
  - Recycling committee
  - Food Contact Group
  - Food Contact coordination Group
  - Issue Group Chemical Strategy on Sustainability - chair
  - Forestry Committee
- **GAE**
  - Executive Committee
  - Environment committee
- **Glass for Europe**
  - Environment committee
  - ERC – External Relations Committee
  - ERC – National Partners
  - TPC – Transformation and procession Committee
- **FEVE**
  - Product & environment committee
  - CEP 90
  - Close the glass loop platform
  - Market Place Committee
- **CITPA**
  - Environment committee
  - Product Safety Committee – chair
  - General Assembly
- **FEFCO**
  - Regulatory Affairs committee
- **Cross Sectoral**
  - Cross Sector Group on Food Contact
  - Printing Ink Joint Industry Task Force - Chair of the Sub-group transparency
  - EFSA: Stakeholder Forum



### Vlaanderen

- **VOKA**
  - SG Milieu
  - Werkgroep Onderwijs en Arbeidsmarkt
  - SG Energie
  - WG Water
  - Directiecomité Vlaams Wergeversplatform
- **Commissie EBO**
- **Cogen Vlaanderen**
  - Lid WKK platform
  - Lid WG bio-WKK



### Wallonie

- **UWE**
  - Conseil d'Administration
  - Conseil des Fédérations
  - Groupe de Travail Social
  - GT Environnement
  - GT Energie
- **CESE Wallonie**
  - Pôle Energie
- **Cluster Cap Construction**



### National/Fédéral

- **FEB**
  - Conseil d'Administration
  - Commission des Questions Sociales
  - Groupe de Travail Central
  - Commission énergie et climat
  - Plateforme emballage - Président : GT définition
  - Commission Développement durable
  - Commission Economie Circulaire
  - GT politique de produits
- **BVI-IBE**
  - Conseil d'Administration
  - College van bestuurders
- **Fost Plus**
  - Conseil d'Administration
  - Comité Stratégique
  - Audit Comité
  - GT Point Vert
  - GT prestations de services aux membres
- **NBN**
  - Conseil d'Administration
- **Valipac**
  - Conseil d'Administration
  - Executive Committee
- **FEBELIEC**
  - WP Electricity
  - WP gas
  - WP renewable energy
  - Board
- **Filpap**
  - Conseil d'Administration
  - GT recyclabilité
- **SPF-TF Food contact materials**
- **PMC /BMP (producteurs de matériaux de construction)**
- **Renovate Belgium**
- **INISMA**
  - Conseil d'Administration
- **Commission Paritaires 100-115-129-136-221-222-200**
- **Comité de Gestion de l'Office National des Pensions**
- **Comité de Gestion de l'Office National des Vacances**
- **INAMI**
  - Comité de gestion salariés
- **Caisse de Vacances bois-papier**
- **Comité de Gestion FSE 115-129-136-221-222**



### Bruxelles - Brussel

- **Conseil de l'Environnement (RBC) / Raad voor het Leefmilieu (BHG)**

# Les organes de décision et l'équipe

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE DE PRODUCTION DE PÂTE, PAPIER ET CARTON (COBELPA)

Pierre Macharis, *VPK Packaging Group*

Jacky Dechamps, *Essity Belgium*

Ulrik Paulsen, *Stora Enso Langerbrugge*

### REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DU PAPIER ET CARTON (FETRA)

Paul Pissens, *Pacapime*

Alain Grandjean, *Impritex*

John de Somer, *Van Genechten Biermans*

### REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE DU VERRE (FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU VERRE)

Emmanuel Hazard, *AGC Glass Europe*

Olivier Douxchamps, *Knauf Insulation*

Didier Vercruyssen, *Pittsburgh Corning Europe*

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### LE PRÉSIDENT

Emmanuel Hazard,  
*Président Fédération de l'Industrie du Verre*

### LES ADMINISTRATEURS

Pierre Macharis, *Président Cobelpa*

Paul Pissens, *Président Fetra*

## L'ÉQUIPE

### LA DIRECTION GÉNÉRALE

Thomas Davreux, *General Manager*

Firmin François,  
*Special Advisor to the General Manager*

Pascale Destrebecq, *Management Assistant*

### LE SOCIAL

Lieve Vanlierde,  
*Head of Social Affairs Department & HR Manager*

Sophie van Rijckevorsel, *Senior Social Advisor*

Marjolijn Houben, *Sector Consultant*

Axelle Van Acker, *Sector Consultant*

Cora De Greef, *Social Department Assistant*

### LA DURABILITÉ

Emilie Butaye, *Head of Sustainability Department*

Marc Bailli, *Sustainability Senior Advisor*

Willem van Veen,  
*Sustainability & Food Contact Senior Advisor*

Christine Etienne, *Sustainability Department Assistant*

### L'ÉCONOMIE

Laura Bonnave  
*Head of Economic & Product Promotion Department*

Matt Frère, *Statistics Senior Advisor*

Anne-Sophie Carton,  
*Economic & Product Promotion Department Assistant*

### LA COMMUNICATION

Maya Einhaus, *Paper Chain Forum Assistant*

Mars 2021 - © InDUfed  
Éditeur responsable : Thomas Davreux  
Crédits photographiques :  
inDUfed asbl  
Shutterstock  
Design: Audaces Communication

Coordonnées:  
Place du Champ de Mars 2  
1050 Bruxelles  
Courriel : [indufed@indufed.be](mailto:indufed@indufed.be)  
Téléphone : +32 (0)2 542 61 20  
[www.indufed.be](http://www.indufed.be)